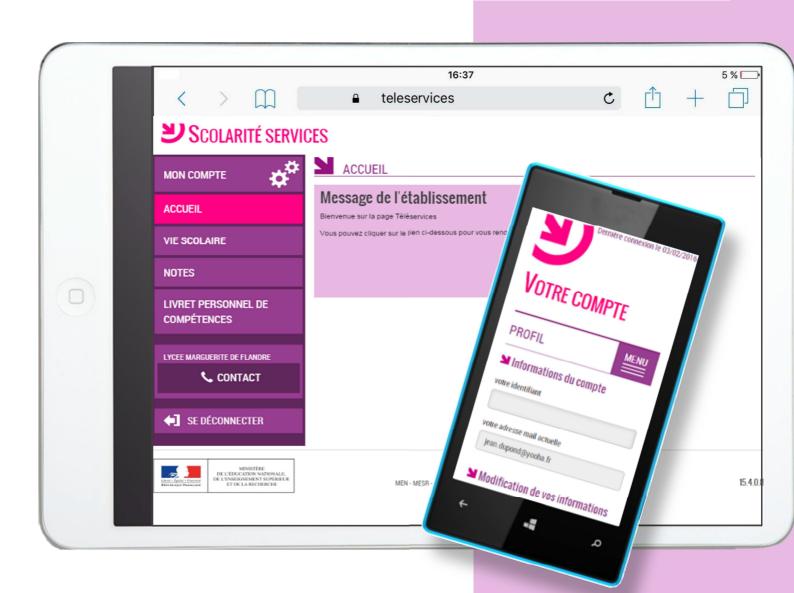


2016-2017

Scolarité services

Le portail des services en ligne pour les élèves du second degré et leurs parents



Scolarité services, des services en ligne...

✓ Accessibles 7j/7 et 24h/24

- Pour suivre la scolarité des élèves et renforcer la communication établissements/familles : services Notes, Vie scolaire, Livret scolaire.
- Pour simplifier les démarches : services Inscription pour l'entrée au lycée, Fiche de renseignements, Télépaiement, Bourses du collège

✓ Compatibles avec tous types de supports



Tablette, smartphone, ordinateur

√ Sécurisés

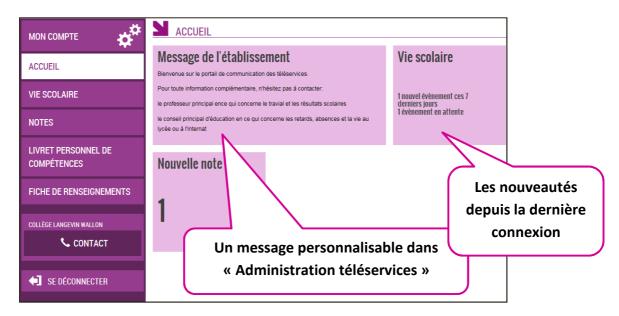




Scolarité services 3 / 16

✓ Modulables

La page d'accueil présente les services offerts par l'établissement



✓ Couverts au plan juridique

Chaque service en ligne a fait l'objet d'une délibération CNIL et d'un arrêté ministériel

Scolarité services 4 / 16

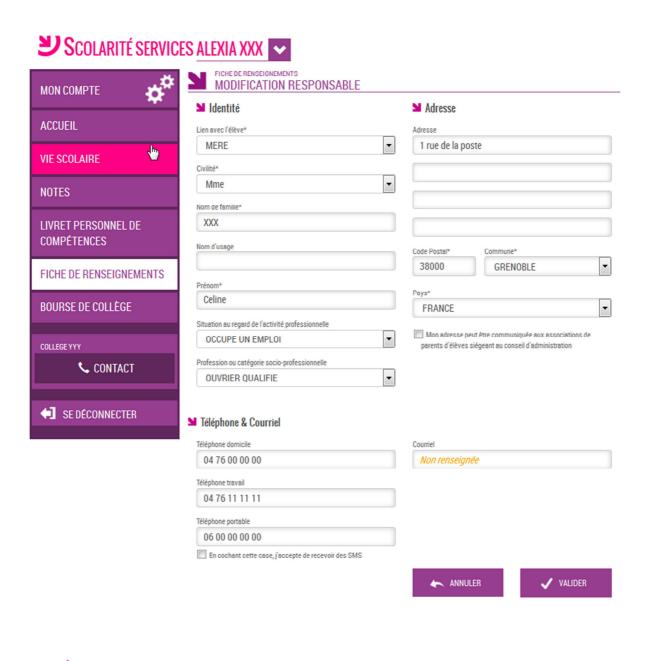
Une offre en pleine expansion

- 5 services en ligne généralisés
- 2 services en expérimentation
- 1 projet de nouveau service en ligne
- Fiche de renseignements
- Inscription pour l'entrée au lycée (téléinscription): en juin 2016, version mobile, ouverture aux élèves redoublants ou réorientés, sélection plus fine des enseignements proposés au choix des familles
- Bourse de collège : expérimentation à la rentrée 2016
- Télépaiement : généralisation en septembre 2016
- Vie scolaire
- Notes
- Livret Solaire Unique Numérique (LSUN): généralisation en septembre 2016 en remplacement du Livret Personnel de Compétences (LPC)
- Livret Scolaire Lycée (LSL): élargissement du périmètre à l'ensemble des premières générales et technologiques ainsi qu'aux terminales technologiques et série L en septembre 2016
 - Généralisation pour les jurys des baccalauréats généraux et technologiques en 2018

Scolarité services 5 / 16

Fiche de renseignements

Mis à la disposition de tous les établissements, ce service permet aux parents de mettre à jour leurs données administratives courantes et celles de leurs enfants. Les mises à jour des familles sont intégrées dans la base élèves, après validation par le secrétariat. Un mail de confirmation est alors envoyé au responsable titulaire du compte.



- ✓ Un usage très simple pour l'établissement.
- ✓ Des données à jour tout au long de l'année.

Scolarité services 6 / 16

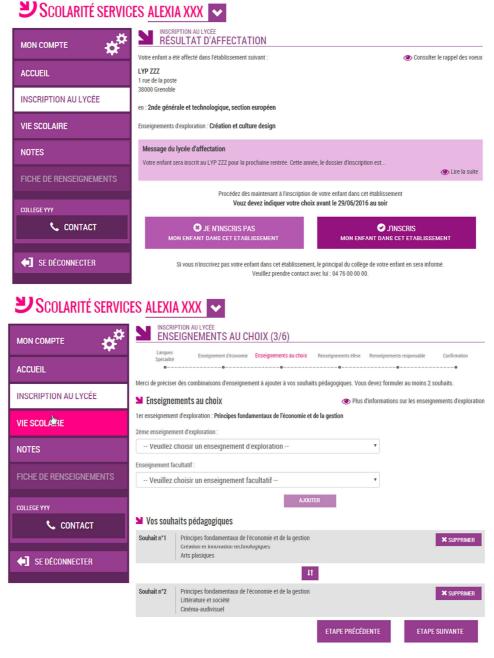
Inscription pour l'entrée au lycée

(Téléinscription)

Ce service permet aux parents d'inscrire leurs enfants dans leur lycée d'affectation, en classe de 2^{nde} générale et technologique, de 2^{nde} professionnelle ou de 1^{ère} année de CAP.

Les parents voient le résultat de l'affectation, inscrivent ou refusent d'inscrire leur enfant, renseignent les souhaits pédagogiques, modifient les informations les concernant et peuvent télécharger des documents pour compléter l'inscription.

Le responsable titulaire du compte reçoit un courriel de confirmation à la fin du processus.



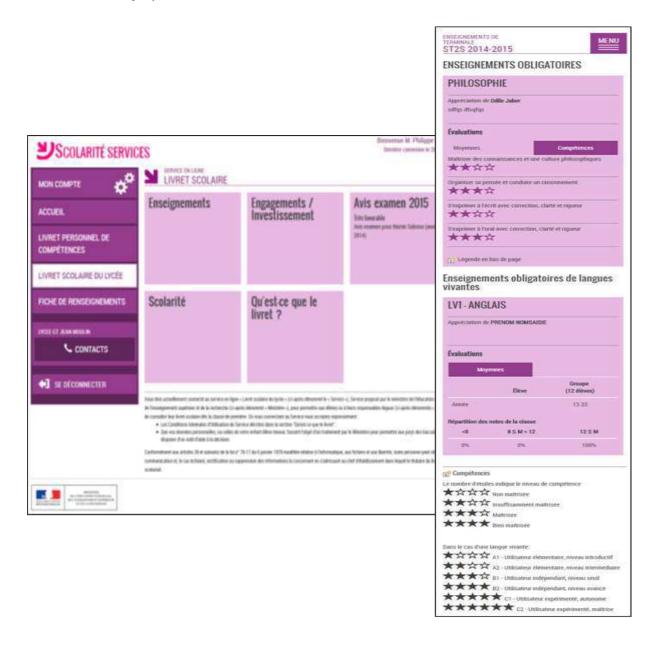
En 2016, le service fait peau neuve pour s'adapter aux smartphones et aux tablettes.

Scolarité services 7 / 16

Livret Scolaire du Lycée (LSL)

Ce service en ligne s'inscrit dans la démarche de dématérialisation du livret scolaire du lycée, et facilite ainsi la délibération des jurys du baccalauréat.

Il permet aux familles, dès la classe de 1ère, de prendre connaissance du contenu du livret (notes, appréciations, compétences, avis, engagement et investissement,...), avant sa transmission au jury de l'examen.



- Le livret se déploie progressivement dans toutes les académies, dans les séries générales et technologiques. Il sera généralisé pour la session 2018 du baccalauréat.
- ✓ Son extension au baccalauréat professionnel est à l'étude.

Scolarité services 14 / 16

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction générale de l'enseignement scolaire

Bureau des collèges (DGESCO A1-2)

Bureau des formations générales et technologiques (DGESCO A2-1)

Bureau du programme « vie de l'élève » (DGESCO B1-3)

Bureau de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information (DGESCO B2-2)

Direction des affaires financières

Bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DGESCO A3)

Direction du numérique pour l'éducation

Département des infrastructures et des services pour les établissements et la vie de l'élève (DNE A3)

Bureau des projets et applications nationales (DNE B2-1)

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07